

# Appel à candidatures pour le prix climatique Zurich



# Appel à candidatures pour le prix climatique Zurich

## En coulisses

Compagnie d'assurances engagée et ouverte au monde, Zurich Compagnie d'Assurances SA s'investit pleinement, dans le cadre du Zurich Risk Management Dialogue, dans le changement climatique. À l'occasion des Dialogues, Zurich aborde les nombreux challenges liées au réchauffement de la planète.

C'est dans le cadre de cette démarche qu'est né le prix climatique Zurich. Zurich réinvestit le remboursement des taxes carbone dans des projets climatiques régionaux à la fois innovants et intéressants. Zurich entend de cette manière contribuer activement à la prise de conscience, promouvoir la protection du climat et inciter le public à modifier son comportement. Le prix climatique Zurich est proposé dans différentes régions et encourage les projets qui contribuent activement à la protection du climat. Nous recherchons et soutenons des idées et projets innovants qui contribuent à la réduction des émissions de gaz carbonique ou à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les projets envisageables sont les suivants:

- Utilisation innovante des (nouvelles) technologies
- Consommation ou production d'énergie pauvre en CO<sub>2</sub>
- Utilisation efficace des matériaux
- Comportement respectueux de l'environnement en termes de mobilité
- Stratégie d'entreprise et application de cette stratégie orientée sur la protection du climat, etc.

Zurich s'engage, avec vous.

## Prix climatique Zurich

### L'union fait la force!

Dans le cadre du Zurich Risk Management Dialogue, qui a été mis en place en collaboration avec la fondation Dialogue Risque, le prix climatique Zurich est lancé au niveau régional et a une dotation de CHF 100'000. En tout, trois projets seront récompensés:

**1<sup>ère</sup> place: CHF 50'000**

**2<sup>e</sup> place: CHF 25'000**

**3<sup>e</sup> place: CHF 15'000**

Un **prix spécial** de CHF 5'000 sera également remis à deux projets particulièrement innovants qui n'ont pas été récompensés mais qui présentent un fort potentiel pour la protection du climat.

Outre l'enveloppe financière, le prix climatique Zurich permet aux lauréats de se faire davantage connaître.

De plus, tous les autres participants dont les projets répondent aux critères d'évaluation se voient remettre une **reconnaissance** financière de CHF 500 pour les dépenses engagées dans le cadre de leur projet (Cf. dispositions finales).

## Exigences

Il faut répondre aux exigences suivantes pour participer au prix climatique:

- Le projet a, au sens large, un effet positif réel sur la protection du climat et/ou contribue efficacement à optimiser l'efficacité énergétique ou entraîne un changement dans les comportements.
- Le projet doit revêtir un caractère innovant et avoir un effet durable.
- Le développement et/ou l'application doit avoir lieu dans la région dans laquelle le prix climatique Zurich a été décerné (Cf. formulaire d'inscription et carte avec région de participation).
- Le projet peut être déjà existant, en cours d'application ou de planification.
- Les perspectives de réalisation et d'application doivent être crédibles et intégralement documentées.
- Le projet ne doit avoir été récompensé par aucun autre prix climatique ou majoritairement financé par des aides financières.

## Critères d'évaluation

Sont évalués et analysés:

- Le degré d'innovation et d'originalité de l'idée, de la technique ou de la réalisation.
- L'efficacité de la contribution à la protection du climat, à l'efficacité énergétique et/ou des matériaux, etc.
- La qualité et le professionnalisme du projet en termes de contenu, de planification et de mise en œuvre.
- L'attractivité et l'applicabilité du projet pour d'autres (modèle) ainsi que son aura (phare).
- Le concept de réalisation (calendrier, obligations, partenaires du projet, etc.)

## Inscription du projet

- L'inscription du projet se fait par voie électronique à l'aide du formulaire de saisie (à télécharger sur [www.zurich.ch/dialogue](http://www.zurich.ch/dialogue)) au format PDF. Les annexes peuvent être envoyées à Zurich par e-mail ([dialogue@zurich.ch](mailto:dialogue@zurich.ch)) ou par la poste (cf. formulaire de saisie).
- Tous les documents doivent parvenir à Zurich dans le délai indiqué (cf. formulaire de saisie). Le délai d'inscription est déterminé par région.
- La fondation Dialogue Risque, en tant qu'organe neutre, est chargée de vérifier que les documents sont complets et transmet les inscriptions complètes au jury.
- Contact en cas de questions sur l'inscription du projet: [zurichklimapreis@risiko-dialog.ch](mailto:zurichklimapreis@risiko-dialog.ch), Fondation Dialogue Risque, téléphone 052 262 76 11.

## Jury

Le jury est composé de trois spécialistes:

- **Dr. Lukas Emmenegger**, Collaborateur scientifique en pollution atmosphérique et de la technologie de l'environnement, EMPA Dübendorf
- **Thomas Heim**, Directeur général de la Effizienzagentur Schweiz AG
- **Prof. Dr. Peter Hartmann, sc. techn., Dipl. Ing. ETH**, Professeur émérite en physique architecturale à la ZHAW Winterthur

Le jury évalue en toute indépendance les projets d'après les critères d'évaluation et élit les gagnants.

## Annnonce des gagnants

Zurich invite les participants à une remise des prix à l'occasion de laquelle les projets sélectionnés seront présentés et les projets gagnants seront élus.

## Dispositions finales

- La décision du jury sera communiquée aux participants lors de la remise du prix climatique Zurich.
- La décision du jury sur les projets gagnants sera brièvement motivée par écrit. Il n'y aura pas de correspondance concernant les décisions du jury sur les autres projets.
- Les décisions du jury sont définitives. Tout recours juridique est exclu.
- Zurich et le responsable du projet peuvent communiquer la décision du jury ainsi que le nom des gagnants et les projets lauréats aux médias.
- De plus, chaque responsable de projet autorise Zurich à utiliser le nom du projet et la brève description du projet conformément au formulaire de saisie pour des travaux de relations publiques (p. ex. articles dans des journaux/magazines, Intranet, etc.) et des présentations internes et externes. Les autres données du projet (bilan, budget, concept détaillé, etc.) sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas transmises à des tiers. Les autres droits d'exploitation demeurent la propriété du responsable du projet.
- La remise des prix est publique et a lieu en présence des participants.
- Condition d'attribution de la reconnaissance: le formulaire de saisie doit être dûment complété et le contenu doit être compréhensible.
- La demande doit parvenir à Zurich dans les délais impartis.
- Les gagnants ont l'obligation d'utiliser l'enveloppe financière pour réaliser leur projet.
- La participation des collaborateurs du Groupe Zurich et de la fondation Dialogue Risque et de leurs partenaires est exclue.

## Fondation Dialogue Risque

La fondation Dialogue Risque garantit l'indépendance des activités du Zurich Risk Management Dialogue.

La fondation neutre est spécialisée depuis plus de 20 ans dans les risques sociaux. Elle observe et analyse, conseille et anime les débats concernant les opportunités et les dangers sociaux dans le but de promouvoir le traitement compétent des questions liées aux risques sociaux.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le prix climatique Zurich sur [www.zurich.ch/dialogue](http://www.zurich.ch/dialogue).

Zurich, janvier 2011

**Zurich Suisse**  
Risk Management Dialogue  
Prix climatique Zurich  
Case postale  
8085 Zurich  
E-mail: [dialogue@zurich.ch](mailto:dialogue@zurich.ch)  
[www.zurich.ch/dialogue](http://www.zurich.ch/dialogue)